



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

COMMUNIQUE

Le Mouvement de la Paix condamne les bombardements décidés par J. Biden en Syrie et appelle au respect de la Charte des Nations Unies

Quelques semaines après son investiture, le président américain Joe Biden a fait bombarder une position de miliciens pro-iraniens en Syrie le vendredi 26 février 2021, en signe d'avertissement suite, selon les Usa, à une série d'attaques antiaméricaines en Irak.

La porte-parole de l'exécutif américain, Jen Psaki a déclaré que le Président Biden « *envoie un message sans ambiguïté selon lequel il va agir pour protéger les américains et selon lequel quand il y a des menaces, il a le droit d'agir au moment et de la façon de son choix* ».

C'est une mauvaise nouvelle pour la paix et les relations internationales puisque Jo Biden réaffirme une conception des relations internationales basée sur la force et sur le soi-disant « droit » des USA à s'exonérer du respect du droit international quand leurs intérêts sont en cause, quel que soit le lieu sur la planète y compris à travers des frappes préventives. L'expérience nous a montré qu'une telle conception n'apporte qu'instabilité et guerres.

Comme la guerre en Irak, qui a causé plus de 800 000 morts et plongé cette région dans la tourmente, était illégale, ces frappes constituent une nouvelle fois une violation de la Charte des Nations Unies et du droit international qui prévoit le règlement pacifique des conflits. Le Mouvement de la Paix condamne toutes les ingérences étrangères en Syrie et toutes les violations de la Charte des Nations Unies.

Les informations relayées par la presse indiquent que le « message » de Biden est plus particulièrement destiné à l'Iran. A cet égard, le Mouvement de la Paix estime que pour éviter toute possibilité de nouvelle prolifération des armes nucléaires dans cette région, il serait utile que les Usa cessent de violer le Traité de non-prolifération nucléaire, réintègrent l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien pour relancer les négociations qui semblent s'amorcer avec l'Iran et ratifient le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires entré en vigueur le 22 janvier 2021.

Le Mouvement de la Paix s'étonne que la France par la voix de son ministre des affaires étrangères ait cru bon de soutenir sans aucune retenue les bombardements décidés par le Président des USA.

La France comme les USA devraient œuvrer dans le cadre de l'Onu pour la paix et la réduction des tensions au Moyen-Orient à travers la fin des ingérences étrangères dans cette région, un embargo sur les ventes d'armes, des négociations pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens avec la solution à deux Etats, la recherche de transitions démocratiques en Irak, en Syrie et en Lybie favorisant la reconstruction de ces pays.

Le Mouvement de la Paix voit dans cet épisode la nécessité pour les forces de paix à travers le monde d'exiger avec plus de force le respect de la Charte des Nations Unies qui préconise le règlement négocié des conflits, la diminution des dépenses militaires et la promotion de mesures de sécurité collective de nature à favoriser la défense et la construction de la paix.

Saint-Ouen, le 1er mars 2021

Le Mouvement de la Paix